

Présentation d'Arcane

Par **arcane**, le **04/07/2009** à **09:00**

Bonjour à tous,
Comment je suis arrivé sur votre site? C'est en faisant des recherches sur le droit Suisse.

Tout d'abord, je tiens à préciser que je suis secrétaire de métier et mes connaissances en droit se limitent à ma formation (notion du code de travail, immobilier).

J'ai aussi bien compris que c'est un site d'étudiant dans le domaine juridique et qu'il faut s'adresser à un professionnel pour une décision finale. J'ai un ami juriste et je sais aussi où m'adresser pour avoir des consultations "gratuits" d'avocat (il y a tout de même quelque chose à payer).

Dernièrement, j'ai eu une plainte à mon encontre concernant de la diffamation, ma première réaction a été la stupeur (un peu de colère aussi), car pour moi c'était juste une dispute comme une autre sur Internet.

Après, réflexion, Je me suis dit autant faire des recherches sur ce sujet pour voir ce qui peut arriver en cas de condamnation et des recherche sur le stalking du point vu Internet.

J'ai eu des situations où il y avait limites de l'harcèlement moral sur mon compte, mais sachant le nombre de personne ayant des problèmes psychiques sur Internet, j'ai préféré ne pas agir.

Voilà en espérant que j'ai été claire et que si je ne suis pas au bon endroit d'être aiguillé ailleurs si nécessaire.

Comme vous l'avez certainement compris, je suis suisse.

En vous remerciant

Arcane

Par **fan**, le **05/07/2009** à **04:55**

Bienvenue Arcane.  image not found or type unknown

Par **arcane**, le **05/07/2009** à **16:18**

hello Fan,

Merci pour l'accueil.

:|

J'ai lu les divers sujets existents sur votre forum, mais je me sens un peu perdue Image not found or type unknown

Existe-il un index sur les sujets?

Existe-il une forme de lexique sur les mots juridiques le plus utilisés?

Je donne un exemple, j'ai du mal à savoir la différence entre diffamation et calomnie pour moi c'est exactement la même chose (dans le dictionnaire, c'est la même chose, mais je ne sais pas si du point de vue juridique, il y a une différence).

Si je poste un sujet, il faut que je le mette dans la loi internationale vu que c'est en Suisse?

Merci pour votre réponse.

Arcane

Par **mathou**, le **05/07/2009** à **18:45**

Bienvenue parmi nous Arcane,

Il existe des index dans la section Orientation et la section Méthodologie, pour des sujets d'examens et de cours...

Le plus simple est de poster dans la section droit international, avec tes mots. Le travail du juriste est de traduire les faits en langage juridique pour déterminer les règles qui s'appliquent Wink. oops.

Image not found or type unknown Par contre, en droit suisse ça risque d'être un peu dur de t'aiguiller Image not found or type unknown

Tu fais un peu de droit dans le secrétariat ? Qu'est-ce que tu es amenée à traiter, plus

précisément ? (curieuse, oui Image not found or type unknown)

Par **arcane**, le **05/07/2009** à **21:00**

Salut Mathou,

Merci pour les informations que tu m'as donné.

Je mettrais le sujet dans le droit international, j'ai fais quelques recherches déjà sur Internet, mais j'ai besoin de "traduction". C'est des pistes et des possibilités que je demande, car le reste c'est différent entre la Suisse et la France. Surtout que je ne pense pas que mon cas ne semble être très compliqué. C'est surtout plus pour savoir les possibilités et être préparé psychologiquement. Et surtout apprendre à réfléchir différemment.

Pour ta question :

Dans la formation de secrétaire en Suisse, nous avons une "idée" du droit et devoir pouvoir utiliser le code des obligations

[url:3ug0wqtd]http://www.admin.ch/ch/f/rs/22.html#22[/url:3ug0wqtd].

Le code des obligations est la base juridique dans le commercial, parfois une secrétaire peut être amenée à établir un contrat simple à l'aide d'un exemple. Tout simplement aussi se référé à des textes, si elle écrit des lettres. Il est préférable de comprendre ce que l'employeur nous demande.

Le reste tout comme en France, il y a des secrétaires spécialisés dans le domaine juridique, immobilier, mais c'est souvent dans le cadre d'apprentissage sur quatre ans (genre Bac professionnel).

Voilà, j'espère que j'ai répondu à ta question.

Arcane

Par **Morsula**, le **07/07/2009** à **15:33**

Bienvenue à toi !